



SOCOTEC BELGIUM ASBL

	Nr 4175	, p	, Page	
Rapport d'inspection - Ins	tallation électrique domes	tique BT / TE	T existan	te
N° de rapport : 23/00 01/10 Concerne : 2 contro e dans le cadre d'une v Type d'habitation : 1 maison 1 appartemen	ente 🗆 contrôle périodique t 🗴 autres : 🔏 🗸 🗸 ex e			
Demandeur:			*************	
ersonne sur place :	code EAN de l'installation :	NO		
Personne sur place :	FRED BRABA	1566-	4860	Ke far
Date de visite : 111/04/4 6 Date d'émis	sinn: /// @afaranna	e client	Vo	
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271	276 kin at atmostings 2	71 his D 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM	asbl : CHECK-LIST-INS-E-11	/\ DIS G 270		
Description de l'installation visitée :		/	2	
ension d'utilisation 🔼	Protection générale du bran	chement: @	A	-
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V	Nombre de tableaux :		uits terminau	x: 6
contrôles par examen visuel, tests et mes	sures :			
Descripti	on	En ordre	Pas en	n.a. ou
,			ordre	dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	n		X	100
Etat du matériel électrique installé			72	10
Mesures de protection contre les contacts directs				The state of the s
Mesures de protection contre les contacts in				-
dispositifs à courant différentiel résiduel par				succión dels
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plomba		X		Control of the Contro
Boucles de défaut & raccordement adéquat	V	high and the second	e e	
Continuité des connexions équipotentielles p			***************************************	
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			*	1
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle				V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations			·	1
Résistance d'isolement générale par rapport			1	
Résistance de dispersion de la prise de terre		\rightarrow		
dentification des appareils de mesure : re		adicidual da Cassa	COCOTEC	PELCUIM an
Manquements / Notes :	eprise dans le dossier equipement it	idividuel de l'agen	I SUCUTEC	BELGIUM as
* Absence de pla Les coffres du	techion de	e di gi adole		s/clle
Conclusion : L'installation électrique est conforme aux		haio contrôle pé	noocue est	a effectoe r
dans le délai prescrit par la réglementation				
L'installation électrique n'est pas conform				
exécuter par le même organisme après r	nise en conformité 🔀 au terme d	e 18 mois après	signature de	l'acte de
vente.				
Les résultats du contrôle ne permettent ;		examen complén	nerhaire est i	a executer
par le même organisme en vue de comp	léter le dossier.			
lom et visa de l'inspecteur.	Nom e	t visa du demande	ur pour récept	ion:
our SOCOTEC BELGILM ASBL,				
CUFFARO				
Domenico				
11011151116				

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBASEBB Rue Grand Vináve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél.: + 32(0) 4 234 17 00 - Fax: +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be